

EU-SILC

RAPPORT INTERMÉDIAIRE SUR LA QUALITÉ

LUXEMBOURG

2007 - Vague 5

Table des matières

1. INDICATEURS TRANSVERSAUX COMMUNS DE L'UNION EUROPÉENNE	4
1.1. INDICATEURS COMMUNAUTAIRES TRANSVERSAUX COMMUNS FONDÉS SUR LA DIMENSION TRANSVERSALE DES STATISTIQUES EU-SILC.....	4
1.2. AUTRES INDICATEURS	15
1.2.1. REVENU DISPONIBLE ÉQUIVALENT.....	15
1.2.2. ECART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES SEXES NON AJUSTÉ.....	
ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.	
2. PRÉCISION.....	16
2.1. PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE	16
2.1.1. CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON EU-SILC À PARTIR DE CINQ ÉCHANTILLONS.....	16
2.1.2. UNITÉS D'ÉCHANTILLONNAGE	16
2.1.3. VARIABLES AUXILIAIRES UTILISÉES POUR LA STRATIFICATION DU NOUVEL ÉCHANTILLON.....	17
2.1.4. TAILLE ÉCHANTILLON ET CRITÈRES D'ALLOCATION	18
2.1.5. SCHÉMA DE SÉLECTION DE L'ÉCHANTILLON.....	19
2.1.6. RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON AU COURS DU TEMPS.....	19
2.1.7. RENOUVELLEMENT DE L'ÉCHANTILLON : GROUPES DE ROTATION.....	19
2.1.8. PONDÉRATIONS.....	19
2.1.8.1. Effet du plan d'échantillonnage.....	19
2.1.8.2. Ajustements pour non-réponse.....	21
2.1.8.3. Ajustements aux données extérieures	26
2.1.8.4. Pondération transversale finale.....	27
2.1.9. SUBSTITUTIONS	29
2.1.9.1. Méthode de sélection des unités de substitution	29
2.1.9.2. Principales caractéristiques des unités remplacées par rapport aux unités initiales, par région (NUTS 2) si disponible	29
2.1.9.3. Ventilation des unités remplacées suivant l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire «ménage» (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135).....	29
2.2. ERREURS D'ÉCHANTILLONNAGE	30
2.2.1. ERREURS TYPES ET TAILLE EFFECTIVE DE L'ÉCHANTILLON	30
2.3. ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE	31
2.3.1. ERREURS DANS LA BASE DE SONDAGE ET LA COUVERTURE	31
2.3.2. ERREURS DE MESURE ET DE TRAITEMENT	32
2.3.2.1. Erreurs de mesure.....	32
2.3.2.2. Erreurs de traitement	33
2.3.3. ERREURS DE NON-RÉPONSE.....	34
2.3.3.1. Taille de l'échantillon obtenu:	34
2.3.3.2. Non-réponse des unités.....	34
2.3.3.3. La ventilation des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total	35

2.3.3.4. La ventilation des unités remplacées (le cas échéant) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total	37
2.3.3.5. Non-réponse à certaines questions	38
2.3.3.6. Nombre total des non-réponses à certaines questions et des observations dans l'échantillon au niveau de l'unité portant sur les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant)	40
2.4. MODE DE COLLECTE DES DONNÉES	40
2.5. DURÉE DE L'ENTRETIEN.....	41
<u>3. COMPARABILITÉ.....</u>	<u>42</u>
3.1. CONCEPTS ET DÉFINITIONS DE BASE	42
3.2. COMPOSANTES DU REVENU	43
3.2.1. LES DIFFÉRENCES ENTRE LES DÉFINITIONS NATIONALES ET LES DÉFINITIONS TYPES DES STATISTIQUES EU-SILC, ET UNE ÉVALUATION, SI DISPONIBLE, DES RÉPERCUSSIONS DES DIFFÉRENCES MENTIONNÉES SERONT COMMUNIQUÉES POUR LES VARIABLES CIBLES SUIVANTES:	43
3.2.2. LA SOURCE OU LA PROCÉDURE UTILISÉE POUR LA COLLECTE DES VARIABLES DU REVENU	43
3.2.3. LA FORME SOUS LAQUELLE ONT ÉTÉ OBTENUES LES VARIABLES DU REVENU AU NIVEAU DES COMPOSANTES (PAR EXEMPLE BRUTES, NETTES D'IMPÔTS SUR LE REVENU À LA SOURCE ET DE COTISATIONS SOCIALES, NETTES D'IMPÔTS SUR LE REVENU À LA SOURCE, NETTES DE COTISATIONS SOCIALES)	43
3.2.4. LA MÉTHODE UTILISÉE POUR OBTENIR LES VARIABLES CIBLES DU REVENU SOUS LA FORME REQUISE (C'EST-À-DIRE EN TANT QUE VALEUR BRUTE)	44
<u>4. COHÉRENCE</u>	<u>45</u>
4.1. COMPARAISON DES VARIABLES CIBLES DU REVENU ET DU NOMBRE DE PERSONNES PERCEVANT UN REVENU POUR CHAQUE «COMPOSANTE DU REVENU» AVEC DES SOURCES EXTÉRIEURES	45

1. INDICATEURS TRANSVERSAUX COMMUNS DE L'UNION EUROPÉENNE

1.1. Indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC¹

[OV-1] At-risk-of-poverty threshold (illustrative values)

hhtyp	currency	2007
A1 (Single person)	EUR	17929
	NAC	17929
	PPS	17929
A2_2CH_LT14 (Two adults with two children younger than 14 years)	EUR	37650
	NAC	37650
	PPS	37650

[OV-1a] At-risk-of-poverty rate (by age and gender)

age	sex	2007
TOTAL	T	14
	M	13
	F	14
Y0_17	T	20
Y18_64	T	13
	M	12
	F	13
Y65_MAX	T	7
	M	7
	F	8

[OV-1b] Relative median at-risk-of-poverty gap (by age and gender)

age	sex	2007
TOTAL	T	19
	M	19
	F	19
Y0_17	T	20
Y18_64	T	20
	M	20
	F	19
Y65_MAX	T	9
	M	8 u
	F	12 u

[OV-11] In-work at-risk-of-poverty rate (by gender)

¹ Les résultats sont issus des programmes élaborés par EUROSTAT.

sex	2007
T	9
M	9
F	9

[OV-2] Inequality of income distribution S80/S20 income quintile share ratio

indic_il	2007
S80_S20	4

[OV-7a] Relative median income ratio

indic_il	2007
R_GE65_45TO54 (Persons aged 65 years and over compared to persons aged between 45 and 54 years)	0.92

[OV-7b] Aggregate replacement ratio

indic_il	sex	2007
R_PN_WK (Ratio of income from pensions of persons aged between 65 and 74 years and income from work of persons aged between 50 and 59 years)	T	0.6
	M	0.55
	F	0.58

[OV-C11] At-risk-of-poverty rate before social transfers (by age and gender)

age	sex	2007
TOTAL	T	39
	M	36
	F	42
Y0_17	T	35
Y18_64	T	30
	M	28
	F	32
Y65_MAX	T	89
	M	89
	F	90

[SI-P1a] At-risk-of-poverty rate, by gender and selected age groups

age	sex	2007
TOTAL	T	14
	M	13
	F	14
Y0_17	T	20
Y18_64	T	13
	M	12
	F	13
Y65_MAX	T	7
	M	7
	F	8

[SI-P3] Relative median at-risk-of-poverty gap, by age and gender

age	sex	2007
TOTAL	T	19
	M	19
	F	19
Y0_17	T	20
Y18_64	T	20
	M	20
	F	19
Y65_MAX	T	9
	M	8
	F	12

[SI-S1] At-risk-of-poverty rate, by age and gender

age	sex	2007
TOTAL	T	14
	M	13
	F	14
Y0_17	T	20
Y18_24	T	16
	M	17
	F	15
Y25_49	T	13
	M	12
	F	15
Y50_64	T	10
	M	11
	F	9
Y65_MAX	T	7
	M	7
	F	8

[SI-S1a] At-risk-of-poverty rate, by household type

hhtyp	2007
TOTAL	14
HH_NDCH (Households without dependent children)	9
A1_LT64 (One adult younger than 64 years)	17
A1_GE65 (One adult older than 65 years)	11
A1F (Single female)	13
A1M (Single male)	17
A2_2LT65 (Two adults younger than 65 years)	8
A2_GE1_GE65 (Two adults, at least one aged 65 years and over)	5
A_GE3 (Three or more adults)	6
HH_DCH (Households with dependent children)	17
A1_DCH (Single parent with dependent children)	45
A2_1DCH (Two adults with one dependent child)	10
A2_2DCH (Two adults with two dependent children)	14
A2_GE3DCH (Two adults with three or more dependent children)	25
A_GE3_DCH (Three or more adults with dependent children)	15

[SI-S1b] At-risk-of-poverty rate, by work intensity of the household and by gender and selected age

age	sex	hhtyp	workint	2007			
TOTAL	T	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	5			
			SOMEWORK	11			
			NONEWORK	18			
			HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	8		
				SOMEGE05	23		
				SOMELT05	37		
				NONEWORK	59		
				M	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	5
						SOMEWORK	11
NONEWORK	18						
		HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	7			
			SOMEGE05	22			
			SOMELT05	35			
			NONEWORK	57			
			F	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	5	
					SOMEWORK	10	
NONEWORK	17						
HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	9					
	SOMEGE05	23					
	SOMELT05	39					
		HH_DCH (Households with dependent children)	NONEWORK	62			
			Y0_17	T	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	.
						SOMEWORK	.
						NONEWORK	.
					HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	11
						SOMEGE05	25
SOMELT05	65						
NONEWORK	68						
Y18_64	T	HH_NDCH (Households without dependent children)				MAXWORK	5
						SOMEWORK	11
			NONEWORK	20			
			HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	6		
				SOMEGE05	22		
				SOMELT05	27		
				NONEWORK	54		
				M	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	5
						SOMEWORK	11

age	sex	hhtyp	workint	2007
			NONEWORK	24
		HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	4
			SOMEGE05	22
			SOMELT05	28
			NONEWORK	43
	F	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	5
			SOMEWORK	11
			NONEWORK	18
		HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	8
			SOMEGE05	21
			SOMELT05	27
			NONEWORK	61
Y65_MAX	T	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	1
			SOMEWORK	3
			NONEWORK	10
		HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	7
			SOMEGE05	8
			SOMELT05	30
			NONEWORK	29
	M	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	3
			SOMEWORK	3
			NONEWORK	8
		HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	9
			SOMEGE05	9
			SOMELT05	31
			NONEWORK	18
	F	HH_NDCH (Households without dependent children)	MAXWORK	.
			SOMEWORK	4
			NONEWORK	13
		HH_DCH (Households with dependent children)	MAXWORK	6
			SOMEGE05	7
			SOMELT05	.
			NONEWORK	85

[SI-S1c] At-risk-of-poverty rate, by most frequent activity status and by gender

wstatus	sex	2007
EMP (Employment)	T	9
	M	9
	F	9
NOT_EMP (Non employment)	T	15
	M	14
	F	15
UNE (Unemployment)	T	46
	M	45
	F	47
RETIR (Retired)	T	8
	M	7
	F	11
INACT_OTH (Inactive population - Other)	T	15
	M	21
	F	14

[SI-S1d] At-risk-of-poverty rate, by accommodation tenure status and by gender and selected age groups

age	sex	tenstatu	2007
TOTAL	T	OWNER	9
		RENT	30
	M	OWNER	9
		RENT	27
	F	OWNER	9
		RENT	33
Y0_17	T	OWNER	13
		RENT	41
	M	OWNER	8
		RENT	27
	F	OWNER	8
		RENT	30
Y18_64	T	OWNER	5
		RENT	21
	M	OWNER	5
		RENT	17 u
	F	OWNER	5
		RENT	24

[SI-S1e] Dispersion around the at-risk-of-poverty threshold [by gender and selected age group]

indic_il	age	sex	2007	
LI_R_MD40	TOTAL	T	2	
		M	2	
		F	2	
	Y0_17	T	3	
		Y18_64	T	2
		M	2	
	Y65_MAX	F	2	
		T	1	
		M	0	
			F	1
			T	7
			M	7
LI_R_MD50	TOTAL	T	7	
		M	7	
		F	8	
	Y0_17	T	11	
		Y18_64	T	7
		M	7	
	Y65_MAX	F	7	
		T	3	
		M	3	
			F	3
			T	22
			M	21
LI_R_MD70	TOTAL	T	22	
		M	21	
		F	22	
	Y0_17	T	29	
		Y18_64	T	21
		M	20	
	Y65_MAX	F	22	
		T	14	
		M	13	
			F	14

[SI-C1] Inequality of income distribution S80/S20 income quintile share ratio

indic_il	2007
S80_S20	4

[SI-C2] Inequality of income distribution Gini coefficient

indic_il	2007
GINI	27

[SI-C6] At-risk-of-poverty rate before social transfers, by gender and selected age groups (except pensions)

age	sex	2007
TOTAL	T	23
	M	23
	F	24
Y0_17	T	33
Y18_64	T	23
	M	22
	F	24
Y65_MAX	T	10
	M	9
	F	10

[SI-C8] In-work at-risk-of-poverty rate (by full-time/part-time work)

break_il	2007
FULLTIME	9
PARTTIME	10

[PN-P1] At-risk-of-poverty rate of older people

age	sex	2007
Y0_64	T	15
	M	14
	F	15
Y65_MAX	T	7
	M	7
	F	8

[PN-P2] Relative median income ratio of elderly people (65+)

indic_il	sex	2007
R_GE65_45TO54 (Persons aged 65 years and over compared to persons aged between 45 and 54 years)	T	0.92
	M	0.92
	F	0.92

[PN-P3] Aggregate replacement ratio

indic_il	sex	2007
R_PN_WK (Ratio of income from pensions of persons aged between 65 and 74 years and income from work of persons aged between 50 and 59 years)	T	0.6
	M	0.55
	F	0.58

[PN-S1] At-risk-of-poverty rate of older people

age	sex	2007
Y0_59	T	15
	M	14
	F	16
Y0_74	T	14
	M	13
	F	15
Y60_MAX	T	7
	M	7
	F	8
Y75_MAX	T	7
	M	6
	F	7

[PN-S2] Relative median income ratio of elderly people (60+)

indic_il	sex	2007
R_GE60_45TO54 (Persons aged 60 years and over compared to persons aged between 45 and 54 years)	T	0.94
	M	0.98
	F	0.92

[PN-S4] Inequality of income distribution S80/S20 income quintile share ratio

age	2007
Y0_64	4.1
Y65_MAX	3.2

[PN-S5] Relative median at-risk-of-poverty gap of elderly people

age	sex	2007
Y65_MAX	T	9
	M	8
	F	12
Y75_MAX	T	17
	M	19
	F	17

[SI-S6] At-risk-of-poverty rate for pensioners

wstatus	sex	2007
RETIR (Retired)	T	8
	M	7
	F	11

[PN-S7] At-risk-of-poverty rate of older people by accommodation tenure status

age	tenstatu	2007
Y60_MAX	OWNER	5
	RENT	23
Y65_MAX	OWNER	5
	RENT	21
Y75_MAX	OWNER	4
	RENT	21 u

[PN-S8] Dispersion around the at-risk-of-poverty threshold

indic_il	age	2007
LI_R_MD50	Y60_MAX	3
	Y65_MAX	3
	Y75_MAX	4
LI_R_MD70	Y60_MAX	13
	Y65_MAX	14
	Y75_MAX	11

[PN-P9] Gender differences in the at-risk-of-poverty rate of older people

hhtyp	age	2007
A1 (Single person)	Y0_64	2
	Y65_MAX	0

[PN-P10] Gender differences in the relative median income ratio of older people

hhtyp	indic_il	2007
A1 (Single person)	R_GE65_LT65 (Persons aged 65 years and over compared to persons aged less than 65 years)	-0.12

[PN-S10] Gender differences in the relative median income ratio of older people

hhtyp	indic_il	2007
A1 (Single person)	R_GE60_LT60 (Persons aged 60 years and over compared to persons aged less than 60 years)	0.02
	R_GE75_LT75 (Persons aged 70 years and over compared to persons aged less than 75 years)	0.05

1.2. Autres indicateurs

1.2.1. Revenu disponible équivalent

Moyenne du revenu disponible équivalent : 34 223 euros/an

1.2.2. Ecart de rémunération entre les sexes non ajusté

Ecart salarial (non-ajusté) entre hommes et femmes (Situation à la fin du mois de mars de chaque année)

Année	Gain brut horaire moyen en € - Hommes	Gain brut horaire moyen en € - Femmes	Ecart salarial non-ajusté entre hommes et femmes, exprimé en % du gain brut horaire moyen des hommes
1994	14.47	11.63	19.6%
1995	14.75	11.92	19.2%
1996	15.62	12.64	19.1%
1997	16.14	13.14	18.6%
1998	16.24	13.31	18.0%
1999	16.28	13.45	17.4%
2000	16.92	14.36	15.1%
2001	18.04	15.22	15.6%
2002	19.24	15.89	17.4%
2003	19.91	16.85	15.4%
2004	20.11	17.31	13.9%
2005	21.03	18.02	14.3%
2006	21.91	18.85	14.0%
2007	23.10	19.96	13.6%

Source: IGSS/Statec

2. PRÉCISION

2.1. Plan d'échantillonnage

2.1.1. Constitution de l'échantillon EU-SILC à partir de cinq échantillons

- un premier échantillon longitudinal composé de 9 580 personnes ayant participé à la première vague de l'enquête ;
- un second échantillon longitudinal comprenant 1 760 personnes ayant participé à la seconde vague de l'enquête ;
- un troisième échantillon longitudinal comprenant 1 432 personnes ayant participé à la troisième vague de l'enquête ;
- un quatrième échantillon longitudinal comprenant 1 678 personnes ayant participé à la quatrième vague de l'enquête ;
- un nouvel échantillon de 2 000 ménages « fiscaux ».

2.1.2. Unités d'échantillonnage

A) Un premier échantillon longitudinal d'individus

Un premier échantillon est constitué des 9 580 personnes qui ont accepté de participer à la première vague de l'enquête. A l'issue de cette première vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 3 534 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la première vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 1).

B) Un second échantillon longitudinal d'individus

Un second échantillon est constitué des 1 760 personnes qui ont accepté de participer à la seconde vague de l'enquête. A l'issue de cette vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 620 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la seconde vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 2).

C) Un troisième échantillon longitudinal d'individus

Un troisième échantillon est constitué des 1 432 personnes qui ont accepté de participer à la troisième vague de l'enquête. A l'issue de cette vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 532 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la troisième vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 3).

D) Un quatrième échantillon longitudinal d'individus

Un quatrième échantillon est constitué des 1 378 personnes qui ont accepté de participer à la quatrième vague de l'enquête. A l'issue de cette vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 610 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la quatrième

vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 4).

E) Un échantillon supplémentaire de ménages « fiscaux »

En plus des quatre bases de sondages qui ont été utilisées lors des quatre vagues précédentes, une cinquième base de sondage a été construite par les services de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS).

Elle comprend l'ensemble des personnes :

- qui résidaient officiellement sur le territoire du Grand Duché du Luxembourg au cours du mois de décembre 2005 ;
- qui ne résidaient pas officiellement sur le territoire du Grand Duché du Luxembourg en décembre 2004 ;
- qui étaient affiliés auprès d'une des caisses de maladie (privées ou publiques) du système de sécurité sociale luxembourgeois au cours du mois de décembre 2005.

L'unité de sondage est le ménage dit « fiscal » qui est composé uniquement d'un nouvel assuré (ou de deux nouveaux assurés pour les couples mariés bi-actifs ou pensionnés) ainsi que des personnes prises en charge par la caisse de maladie (les « coassurés »). En prenant en compte uniquement les revenus individuels qui font l'objet d'un prélèvement de cotisations sociales, la personne de référence (ou titulaire principal) est celle qui contribue le plus au revenu du ménage « fiscal ». La table D1 décrit le plan d'échantillonnage retenu pour la constitution d'un échantillon supplémentaire de ménages « fiscaux ».

Cette base de sondage est reliée indirectement à la population cible (ménages privés « logement »). La relation de passage entre ces deux populations (ménages « fiscaux » et ménages « logements ») est assurée, lors des différentes phases de pondération, par la Méthode Généralisée du Partage des Poids.

2.1.3. Variables auxiliaires utilisées pour la stratification du nouvel échantillon

Les 6480 « nouveaux » ménages « fiscaux », recensés dans la base de sondage (source IGSS), ont été répartis dans 18 strates (numérotées de 111 à 128).

A l'exception de la taille du ménage « fiscal » (1 personne affiliée, 2 personnes et plus), les variables auxiliaires utilisées pour la stratification se réfèrent aux caractéristiques de la personne de référence du ménage « fiscal ».

Par définition, la personne de référence (ou titulaire principal) correspond au membre dont les revenus individuels (seuls les revenus faisant l'objet d'un prélèvement de cotisations sociales, sont pris en compte) contribuent le plus au revenu total du ménage « fiscal ».

Les trois variables auxiliaires retenues sont les suivantes :

- 1°) – le statut de la personne de référence vis-à-vis de l'activité économique, en distinguant :
- les personnes de référence (salariées ou non salariées) bénéficiant d'un revenu du travail (« actif occupé » ou d'une pension (« pensionné ») ;
 - les salariés non occupés bénéficiant d'une indemnisation du chômage, d'un congé parental ou d'une mesure de préretraite (« salarié non occupé ») ;
 - les personnes de référence cotisant volontairement auprès d'une des caisses de maladie luxembourgeoise, sur une base forfaitaire et sans justification de revenu (« assuré volontaire ») ;
 - les personnes de référence dont le revenu principal correspond au Revenu Minimum Garanti versé par le « Fond National de Solidarité ».

2°) – Les différents régimes de caisse de maladie (uniquement pour les bénéficiaires d'un revenu du travail ou d'une pension), à savoir :

- a) Pour les non salariés
 - la Caisse de Maladie des Professions Indépendantes ;
 - la Caisse de Maladie des Agriculteurs ;
 - la Caisse de Maladie des Travailleurs Intellectuels Indépendants (uniquement les actifs occupés).

- b) Pour les salariés
 - la Caisse de Maladie des Ouvriers ;
 - la Caisse de Maladie des Fonctionnaires et Employés Publics ;
 - la Caisse de Maladie des Fonctionnaires et Employés Communaux ;
 - la Caisse de Maladie des Employés Privés ;
 - la Caisse de Maladie des Ouvriers de l'Arbed ;
 - la Caisse de Maladie des Employés de l'Arbed ;
 - l'entraide médicale des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL).

3°) – La taille du ménage « fiscal », c'est à dire le nombre de personnes affiliée en tant qu'assuré ou « coassuré » (personne pris en charge) auprès d'une des caisses de maladie du système de sécurité luxembourgeois, soient :

- ménage « fiscal » d'une seule personne affiliée;
- ménage « fiscal » de deux personnes affiliées et plus.

Les 18 strates du plan d'échantillonnage résultent de la combinaison de ces trois variables.

La correspondance entre les variables de stratification et la numérotation des strates est précisée dans la table D1.

2.1.4. Taille échantillon et critères d'allocation

Pour chacune des 18 strates, la taille de l'échantillon a été fixée sur la base d'un compromis entre trois critères d'allocation :

- un certaine dose de proportionnalité : la taille de l'échantillon tient compte de la taille relative de la strate par rapport aux autres strates ;
- un taux de sondage plus élevé pour les strates ayant un effectif de population peu élevé, ceci dans la perspective d'obtenir un nombre de réponses suffisant au niveau de chaque strate ;
- sur la base de l'expérience passée sur des enquêtes en face - à- face auprès des ménages, un taux de sondage plus élevé sur les catégories (ou strate) de ménages « fiscaux » susceptible d'avoir *a priori* un taux de réponse plus faible que la moyenne.

Au total, 2 000 unités (ou adresses) ont été sélectionnées parmi une population de 6480 ménages « fiscaux ». Les tailles de population et d'échantillon des 18 strates figurent dans la table D1.

Table D1. Plan d'échantillonnage du 5^{ème} échantillon (ménages fiscaux)

Statut du titulaire principal	Caisse de maladie	Taille du ménage « fiscal »	Strate ²	Effectif population	Effectif échantillon
Non salariés occupés	Professions indépendantes, agriculteurs et travailleurs intellectuels indépendants	1 pers.	129	232	172
		2 pers. et +	130	41	41
Pensionnés	Toute caisse	1 pers.	131	81	81
		2 pers. et +	132	12	12
Fond National de Solidarité	Toute caisse	1 pers.	133	41	41
		2 pers. et +	134	4	4
Salariés occupés	Ouvriers	1 pers.	135	1881	297
		2 pers. et +	136	453	265
	Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	1 pers.	137	22	22
		2 pers. et +	138	9	9
	Employés privés	1 pers.	139	2266	360
		2 pers. et +	140	362	193
	Ouvriers et employé (Arbed et CFL)	1 pers.	141	43	43
		2 pers. et +	142	25	25
Actifs non occupés	Toute caisse	1 pers.	143	185	131
		2 pers. et +	144	35	35
Assurés volontaires		1 pers.	145	660	193
		2 pers. et +	146	76	76

2.1.5. Schéma de sélection de l'échantillon

L'échantillon total de la vague 5 est issu de quatre échantillons longitudinaux d'individus et de 18 échantillons aléatoires simples de ménages « fiscaux ». Il est important de souligner que les différents échantillons ne peuvent pas être empilés au stade du plan d'échantillonnage : les unités d'échantillonnage sont différentes. Le lien précis entre les ménages « fiscaux » (unité d'échantillonnage) et les ménages « logements » (unité d'analyse) n'est pas toujours connu. L'empilement se fait au niveau de l'échantillon des répondants et durant les phases de pondération.

2.1.6. Répartition de l'échantillon au cours du temps

(non concerné)

2.1.7. Renouvellement de l'échantillon : groupes de rotation

(non concerné)

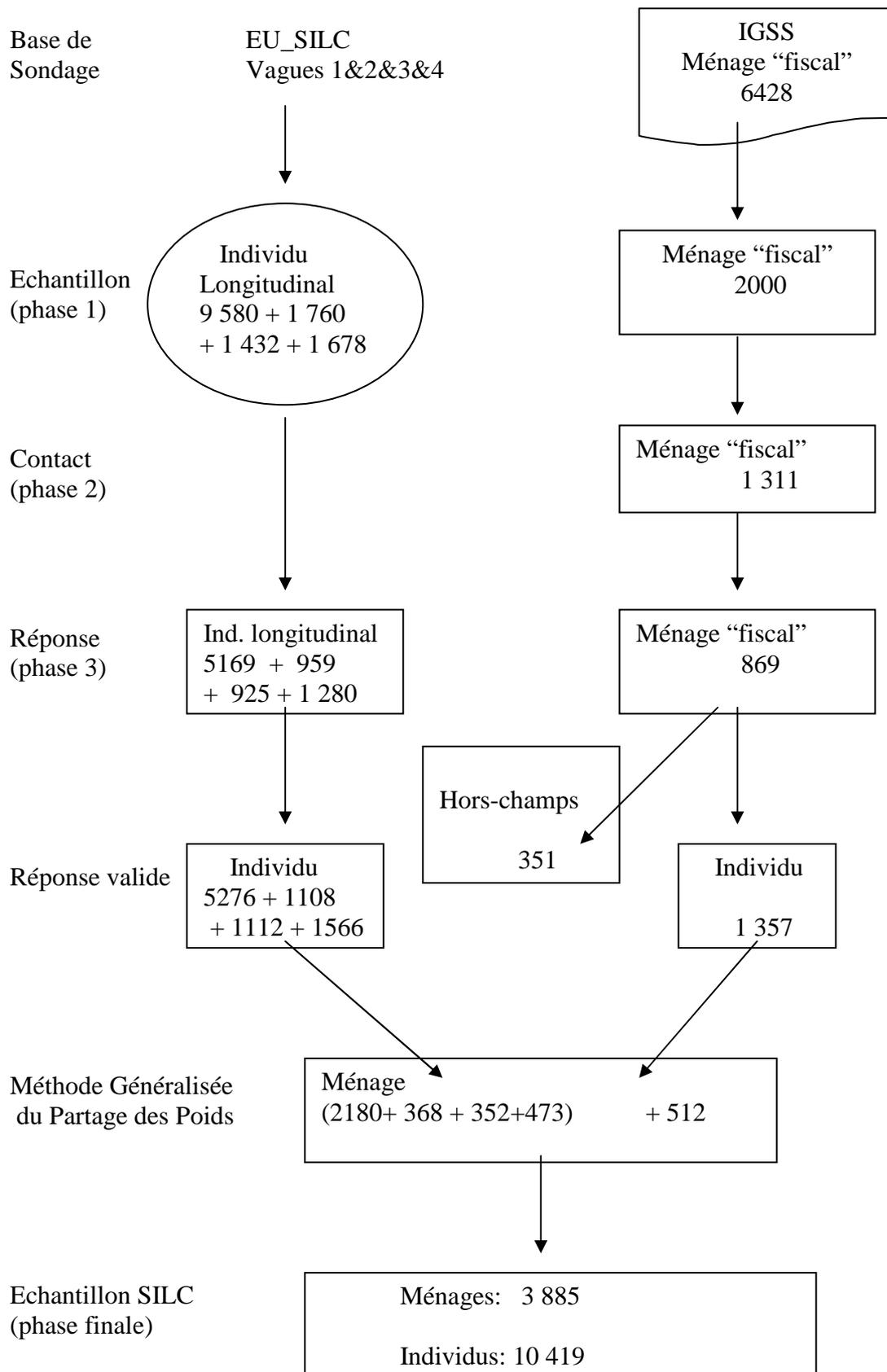
2.1.8. Pondérations

La figure 1 résume les différentes étapes qui ont été effectuées pour passer des poids d'échantillonnage aux poids d'estimation transversaux.

2.1.8.1. Effet du plan d'échantillonnage (non traité)

² Variable DB050

Figure 1 : PONDERATIONS



2.1.8.2. Ajustements pour non-réponse

La correction de la non-réponse « globale » repose sur une modélisation du comportement des contactés et/ou des répondants (ou de leurs complémentaires respectifs).

Les variables susceptibles d'apporter un pouvoir explicatif se limitent aux variables auxiliaires disponibles dans chacun des cinq échantillons. Pour chacune des variables retenues, quatre indicateurs sont précisés :

- le taux de contact (ou de réponse) non pondéré ;
- le taux de contact (ou de réponse) pondéré ;
- l'estimation (en %) de la variable mise en cause sous l'hypothèse d'un comportement uniforme (ou homogène) au niveau des contacts (ou des réponses) ;
- la donnée de référence (ou total de calage) issue de la base de sondage (en %)

La présence des deux derniers critères résulte du fait que les différentes étapes d'ajustement des pondérations font appel à une méthode de calage. La table R1_1 présente les indicateurs non pondérés.

Table R1_1. Taux de contact et de réponse

Echantillon	Effectif échantillon	Effectif contact	Effectif réponse	Taux de contact	Taux de réponse	Taux de réponse global
Individus Longitudinaux Vague 1	9580	5169		54.0		54.0
Individus Longitudinaux Vague 2	1760	959		54.5		54.5
Individus Longitudinaux Vague 3	1432	925		64.6		64.6
Individus Longitudinaux Vague 4	1678	1280		76.3		76.3
Ménages « fiscaux »	2000	1311	869	65.5	66.3	43.4

A) Correction de la non-réponse totale au niveau du premier échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 1) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables R1_2 à R1_7. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.8 et une borne supérieure fixée à 1.3. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

Table R1_2 : Typologie des ménages privés

Typologie des ménages privés	Effectif
Une personne âgée entre 16 et 64 ans Deux personnes dont un adulte âgé entre 16 et 64 ans Trois personnes dont au moins un enfant de moins de 16 ans	90200
Deux personnes âgées entre 16 et 64 ans Deux personnes âgées de 65 ans et plus	221396
Une personne âgée de 65 ans et plus Trois personnes âgées de 16 ans et plus Quatre personnes et plus âgées de 16 ans et plus Quatre personnes ou plus dont au moins un enfant âgé de moins de 16 ans	95753

Table R1_3 : Ménages privés et nombre d'enfants âgés de moins de 16 ans

Nombre d'enfants de moins de 16 ans	Effectif
Moins de 3 enfants	372472
3 enfants et plus	34877

Table R1_4 : Ménages privés et nombre de personnes âgées de 65 ans et plus

Nombre de personnes de 65 ans et plus	Effectif
0 personne	330963
1 personne	47020
2 personnes et plus	29366

Table R1_5 : Ménages privés selon la taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
1 personne	45192
2 personnes	91309
3 personnes	83247
4 personnes	105462
5 personnes	60986
6 personnes et plus	21153

Table R1_6 : Répartition des ménages privés selon des groupes de communes et le type d'habitation

Groupe de communes	Effectif
Groupe A	82530
Groupe B	235134
Groupe C	89685

Table R1_7 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge, le sexe et la nationalité

Classe d'âges	Nationalité			
	Luxembourgeoise		Autre nationalité	
	Sexe		Sexe	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Moins de 15 ans	46208		32240	
15 – 29 ans	41651		14619	15692
30 – 39 ans	19111	18392	16319	17570
40 – 49 ans	20374	20574	12565	12277
50 – 59 ans	16674	16205	8547	8076
60 ans et plus	24637	33031	12587	

B) Correction de la non-réponse totale au niveau du second échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 2) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables R2_1 à R2_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.7 et une borne supérieure fixée à 1.5. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

Table R2_1 : Ménages privés selon la taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
1 personne	1086
2 personnes	1693
3 personnes	1673
4 personnes et plus	3404

Table R2_2 : Population des ménages privés selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Portugaise	2728
Italienne	332
Française	1066
Belge	655
Allemande	214
Autres nationalités	1493
Luxembourgeoise	1368

Table R2_3 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et la nationalité

Classe d'âges	Nationalité	
	Luxembourgeoise	Autre nationalité
Moins de 15 ans	322	1527
15 – 29 ans	304	2475
30 – 39 ans	239	1333
40 – 49 ans	289	679
50 – 59 ans	154	367
60 ans et plus	61	106

C) - Correction de la non-réponse totale au niveau du troisième échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 3) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables R3_1 à R3_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.7 et une borne supérieure fixée à 1.2. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

Table R3_1 : Ménages privés selon la taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
1 personne	1076
2 personnes	2925
3 personnes	2632
4 personnes et plus	4123

Table R3_2 : Population des ménages privés selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Portugaise	3999
Italienne	280
Française	1036
Belge	722
Allemande	469
Autres nationalités	2854
Luxembourgeoise	1396

Table R3_3 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et la nationalité

Classe d'âges	Nationalité	
	Luxembourgeoise	Autre nationalité
Moins de 15 ans	681	2137
15 – 29 ans		3214
30 – 39 ans	504	2298
40 – 49 ans		1080
50 ans et plus	210	632

D) - Correction de la non-réponse totale au niveau du quatrième échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 4) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables R4_1 à R4_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.7 et une borne supérieure fixée à 1.6. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

Table R4_1 : Ménages privés selon la taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
1 personne	2143
2 personnes	4581
3 personnes	4922
4 personnes et plus	7590

Table R4_2 : Population des ménages privés selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Portugaise	6727
Italienne	1003
Française	3393
Belge	1721
Allemande	1339
Autres nationalités	2853
Luxembourgeoise	2200

Table R4_3 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et la nationalité

Classe d'âges	Nationalité	
	Luxembourgeoise	Autre nationalité
Moins de 15 ans	1143	3382
15 – 29 ans		6002
30 – 39 ans	868	3953
40 – 49 ans		2198
50 ans et plus	189	1501

E) – Correction de la non réponse totale au niveau de l'échantillon supplémentaire

E.1.) Correction des ménages « non contactés » par la méthode de calage sur marges

En prenant comme poids initiaux les poids de sondage, la correction des ménages « non contactés » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables D5_1 à D5_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure fixée à 0.6 et une borne supérieure égale à 1.3. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité d'échantillonnage : le ménage « fiscal ».

Table D5_1: Répartition des titulaires principaux selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Luxembourgeoise	236
Portugaise	1807
Italienne	359
Belge	629
Française	1416
Allemande	470
Autres nationalités	1511

Table D5_2 : Répartition des ménages fiscaux selon la taille

Taille	Effectif
1 personne	5410
2 personnes et plus	1018

Table D5_3 : Répartition des titulaires principaux par caisse d'affiliation

Caisse de maladie	Effectif
Non salaires (professions indépendantes et intellectuels indépendants)	273
Pensionnés (toute caisse)	93
Fonds National de Solidarité (toute caisse)	45
des ouvriers	2334
Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	31
Employés privés	2628
Arbed et CFL	68
Chômeurs	220
Assurés volontaires (toute caisse)	736

E.2.) Le traitement de la non-réponse (refus volontaires) par rapport au plan de sondage et à l'ajustement des ménages non-contactés.

En prenant comme poids initiaux les poids de calage après correction des « non-contactés », la correction de la non-réponse a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables R5_1 à R5_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure fixée à 0.7 et une borne supérieure égale à 1.55. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité d'échantillonnage : le ménage « fiscal ».

Table R5_1 : Répartition des titulaires principaux selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Luxembourgeoise	208
Portugaise	1437
Italienne	263
Belge	403
Française	1021
Allemande	308
Autres nationalités	816

Table R5_2 : Répartition des ménages fiscaux selon la taille

Taille	Effectif
1 personne	3594
2 personnes et plus	862

Table R5_3 : Répartition des titulaires principaux par caisse d'affiliation

Caisse de maladie	Effectif
Non salariés (professions indépendantes et intellectuels indépendants)	218
Pensionnés (toute caisse)	69
Fonds National de Solidarité (toute caisse)	36
des ouvriers	1677
Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	28
Employés privés	1939
Arbed et CFL	50
Chômeurs	178
Assurés volontaires (toute caisse)	261

2.1.8.3. Ajustements aux données extérieures

Les données extérieures retenues pour le calage final sont issues de deux sources.

La première source correspond aux estimations de la population résidente au Luxembourg au 1^{er} janvier 2006.

La seconde source correspond aux données du Recensement de la Population du 15/02/2001. La cohérence entre les deux sources est assurée par un ajustement (ou une pondération) des données individuelles du recensement à l'aide d'un modèle log-linéaire. Les effectifs mentionnés dans les tables 3 à 5 sont des estimations issues de ce modèle.

A) – Information auxiliaire définie au niveau des ménages privés

Table 3 : Taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
Une personne	53650
Deux personnes	51608
Trois personnes	31931
Quatre personnes et plus	48453

B) – Information auxiliaire définie au niveau des individus

Table 4 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et le sexe

Classe d'âges	Sexe	
	Masculin	Féminin
Moins de 15 ans	43871	41509
15 – 29 ans	41515	40867
30 – 39 ans	35623	36191
40 – 49 ans	38504	37393
50 – 59 ans	29792	28770
60 ans et plus	37876	46343

Table 5 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et le sexe

Nationalité	Effectif
Portugaise	68753
Italienne	18316
Française	23319
Belge	15733
Allemande	10530
Autres nationalités	46981
Luxembourgeoise	274622

2.1.8.4. Pondération transversale finale

A) Relation de passage entre l'échantillon longitudinal et l'échantillon transversal

Au niveau du premier échantillon longitudinal, les 5 169 individus qui ont accepté de participer une cinquième fois à l'enquête EU_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 5 276 personnes répartis au sein de 2 180 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 5 précise l'origine des membres de ces 2 180 ménages.

Table 5 : Origine des individus transversaux

Origine des individus transversaux	Effectif
Individu longitudinal	5169
Cohabitant	54
Nouveau-né ou émigré	53

Pour le second échantillon longitudinal, les 959 individus ayant participé une quatrième fois à l'enquête EU_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 1 108 personnes répartis au sein de 368

ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 6 précise l'origine des membres de ces 368 ménages.

Table 6 : Origine des individus transversaux

Origine des individus transversaux	Effectif
Individu longitudinal	959
Cohabitant	66
Nouveau-né ou émigré	83

Pour le troisième échantillon longitudinal, les 925 individus ayant participé une troisième fois à l'enquête EU_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 1 112 personnes répartis au sein de 352 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 7 précise l'origine des membres de ces 352 ménages.

Table 7 : Origine des individus transversaux

Origine des individus transversaux	Effectif
Individu longitudinal	925
Cohabitant	56
Nouveau-né ou émigré	131

Pour le quatrième échantillon longitudinal, les 1280 individus ayant participé une seconde fois à l'enquête EU_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 1 566 personnes répartis au sein de 473 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 8 précise l'origine des membres de ces 473 ménages.

Table 8 : Origine des individus transversaux

Origine des individus transversaux	Effectif
Individu longitudinal	1280
Cohabitant	127
Nouveau-né ou émigré	159

Le passage entre les échantillons longitudinaux et les échantillons transversaux correspondants est opéré par la Méthode Généralisée des Poids Partagés.

B) Le problème de la fusion de plusieurs ménages « fiscaux » au sein d'un même ménage « logement »

En ce qui concerne l'échantillon supplémentaire, les 518 ménages « fiscaux » renvoient à l'observation sur le terrain de 512 ménages « logements ». La différence (égale à 6) correspond au nombre de ménages fiscaux qui ont abouti à un ménage « logement » déjà interrogé.

La table 9 précise le lien entre les unités d'échantillonnage (ménages « fiscaux ») et les unités observées (ménages « logements » et individus). Elle indique pour les 17 matricules individuels³ concernés (variable PID), la relation de passage entre les 12 ménages « fiscaux⁴ » (variable DID) et le matricule ménage des 6 ménages « logements⁵ » équivalents (variable HID).

³ Variables EU_SILC RB030 et PB030

⁴ Variable EU_SILC DB030

⁵ Variables EU_SILC RB040 et HB030

Table 8 : Table de correspondance des ménages «fiscaux » ayant fusionné

Matricule individuel PID	Matricule de l'unité d'échantillonnage DID	Matricule ménage HID
601670001	6016700	6016700
601670002	6016800	6016700
602060001	6020400	6020600
602060002	6020600	6020600
602060003	6020600	6020600
602810001	6028100	6028100
602810002	6128200	6028100
612770001	6127700	6127700
612770002	6127900	6127700
612770003	6127900	6127700
613300001	6133000	6133000
613300002	6133100	6133000
613300003	6133100	6133000
613300004	6133100	6133000
613300005	6133100	6133000
616800001	6167900	6168000
616800002	6168000	6168000

Le passage des ménages « fiscaux » vers les ménages « logements » est effectuée par l'intermédiaire de la Méthode Généralisée du Partage des Poids. Cette étape intermédiaire intervient avant le calage sur marges destiné à la détermination des poids d'estimation transversaux.

C) Détermination des poids d'estimation transversaux

Les poids d'estimation transversaux ont été déterminés par un calage sur marges. Les totaux de calage figurent dans les tables 3, 4 et 5. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.5 et une borne supérieure fixée à 2.0. Il s'agit d'une méthode de pondération dite « intégrée » : à l'intérieur d'un ménage « logement », les poids de calage individuels sont identiques.

2.1.9. Substitutions

Sans objet

2.1.9.1. Méthode de sélection des unités de substitution

Sans objet

2.1.9.2. Principales caractéristiques des unités remplacées par rapport aux unités initiales, par région (NUTS 2) si disponible

Sans objet

2.1.9.3. Ventilation des unités remplacées suivant l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire «ménage» (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135)

Sans objet

2.2. Erreurs d'échantillonnage

2.2.1. Erreurs types et taille effective de l'échantillon

Les informations suivantes seront fournies:

- taille effective de l'échantillon pour les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et pour l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant),
- erreurs types pour les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et pour l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant).

Les erreurs types seront livrées prochainement.

Indicateurs communautaires	Valeur de l'indicateur	Taille effective de l'échantillon
Taux de risque de pauvreté après transferts (60%)	14%	10419
S80/S20	4	10419
Ecart relatif médian du risque de pauvreté	19%	10419
Taux de risque de pauvreté (40%)	2%	10419
Taux de risque de pauvreté (50%)	7%	10419
Taux de risque de pauvreté (70%)	22%	10419
Taux de risque de pauvreté avant transferts (sauf pension de vieillesse et de survie) 60%	39%	10419
Taux de risque de pauvreté avant transferts (y compris pension de vieillesse et de survie) 60%	23%	10419
Coefficient de GINI	27%	10419
Revenu équivalent moyen	34223 €/an	10419

2.3. Erreurs non dues à l'échantillonnage

2.3.1. Erreurs dans la base de sondage et la couverture

Une description de la base de sondage (y compris des informations concernant la procédure d'actualisation de la base, la fréquence et les doublons) et une description des principaux problèmes de couverture (mauvaise classification, sous-couverture, surcouverture), si disponibles, seront fournies. Pour les États membres utilisant un système avec rotation, les informations relatives à la base de sondage seront uniquement fournies pour les nouveaux échantillons.

- **Description de la base de sondage :**

Afin de couvrir l'ensemble de la population résidente au Luxembourg et :

1/ compte tenu du fait que le fichier d'adresse qui, le mieux, est en adéquation avec les adresses de la population résidente pour la période de référence du revenu ne couvre que les personnes affiliées au système de sécurité sociale luxembourgeois ;

2/compte tenu du fait que les personnes affiliées à un système de sécurité sociale différent du système luxembourgeois (essentiellement les fonctionnaires internationaux) représentent une part importante dans la population ;

la base de sondage est composée de 2 sources différentes.

D'une part, un fichier issu de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) qui regroupe l'ensemble des « ménages fiscaux » soumis au régime de sécurité sociale luxembourgeois.

D'autre part, une sous-population du Recensement de la population, à savoir les « ménages logements » dans lesquels aucun des membres ne bénéficie de revenus soumis aux cotisations sociales obligatoires au régime de sécurité sociale luxembourgeois et dans lesquels la totalité des membres exerçant un emploi a déclaré être fonctionnaire international.

Cette description vaut pour la base de sondage de la vague 1. Compte tenu que le Luxembourg a opté pour un panel à long terme, cette description vaut aussi pour les vagues 2, 3, 4 et 5. Néanmoins, chaque année, un nouvel échantillon est tiré afin de tenir compte d'un phénomène typiquement luxembourgeois : le turn-over élevé, comparativement aux autres pays européens, de sa population. Ce nouvel échantillon est composé de « nouveaux immigrés ». Plus précisément, il s'agit d'un échantillon d'affiliés au système de Sécurité Sociale luxembourgeois qui se sont installés dans le pays après le 31 décembre 2002 pour la vague 2, après le 31 décembre 2003 pour la vague 3, après le 31 décembre 2004 pour la vague 4 et après le 31 décembre 2005 pour la vague 5.

- **Informations relatives à la base de sondage :**

Concernant les adresses tirées lors de la vague 1 :

- Les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation au 31 décembre 2001.
- Les adresses issues du Recensement de la population rendent compte de la situation au 15 février 2001.

Concernant le nouvel échantillon (vague 2) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2003.

Concernant le nouvel échantillon (vague 3) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2004.

Concernant le nouvel échantillon (vague 4) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2005.

Concernant le nouvel échantillon (vague 5) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2006.

- **Type et taille d'erreur de couverture**

Le fichier de l'IGSS ne distingue pas les ménages privés des ménages collectifs. C'est lors du travail sur le terrain, c'est-à-dire lors de la prise de contact avec les individus, qu'il est possible de distinguer les ménages privés des ménages collectifs.

Dans le fichier du Recensement de la population, les « ménages logement » dont aucun des membres exerçant une activité professionnelle n'est affilié au régime de sécurité sociale luxembourgeois et aucun des membres est fonctionnaire international ne sont pas couverts par la base de sondage. Mais ces ménages représentent une très faible part de la population.

Par rapport à la taille de la population du Luxembourg, les mouvements migratoires de la population sont très importants. Par exemple, en 2002, pour une population estimée à 448 000 habitants au 01/01/2002 on compte environ 12 000 arrivées pour 9 500 départs. Par conséquent, la probabilité que l'adresse tirée le 31/12/2001 n'existe plus lors du travail sur le terrain est importante.

Ainsi, pour la vague 1, le pourcentage d'adresses qui ont été signalées par les enquêteurs comme « adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée ou adresse ne correspondant pas à un lieu de résidence principale » s'élève à 6,6%.

Lors du travail sur le terrain de la vague 2, ce pourcentage, mesuré sur le nouvel échantillon de la vague 2 avait atteint près de 16%.

Pour la vague 3, ce pourcentage atteint près de 21%.

Pour la vague 4, ce pourcentage atteint 19%.

Et, pour la vague 5, ce pourcentage atteint 19%.

2.3.2. Erreurs de mesure et de traitement

2.3.2.1. Erreurs de mesure

Les informations suivantes seront fournies:

- **Une description des différentes causes d'erreurs de mesure susceptibles d'être détectées dans l'enquête**

Non applicable

- **Une description de la façon dont le questionnaire a été élaboré, l'utilisation éventuelle d'un laboratoire cognitif, le test sur le terrain du questionnaire, l'incidence de sa conception, de son contenu et de sa formulation**

Le Luxembourg a opté pour un panel de longue durée. Les données transversales et longitudinales sont issues de ce panel. L'année 2007 constitue la cinquième vague de ce panel. Par conséquent, le questionnaire de la cinquième vague a été élaboré à l'image de celui élaboré lors des vagues précédentes, c'est-à-dire à partir du document de travail EU-SILC

065/04 (Description of target variables), des résultats de l'enquête pilote réalisée en 2002. Par rapport aux vagues précédentes, de légers ajustements ont été réalisés afin de tenir compte des observations faites par les enquêteurs.

Par ailleurs, l'élaboration du questionnaire a aussi été inspirée par les expériences passées en matière d'enquête sur les conditions de vie des ménages. Depuis 1985, le CEPS/INSTEAD, qui exécute l'enquête EU-SILC, réalise annuellement des enquêtes auprès des ménages dont la configuration est très semblable à celle dessinée pour l'enquête EU-SILC.

Dans un environnement multilingue, le questionnaire d'enquête a été élaboré en langue française, puis traduit en langue luxembourgeoise et en langue anglaise.

- **Des informations sur l'intensité et l'efficacité de la formation des enquêteurs: nombre de jours de formation, test des compétences avant d'entreprendre le travail sur le terrain (taux de succès, etc.)**

Dans le cadre d'un panel à long terme, l'objectif premier est de fidéliser les enquêteurs tout le long du panel. Ils sont les garants du succès de l'enquête. Le noyau central des enquêteurs a été recruté lors de la première vague du panel. Néanmoins, certains enquêteurs n'ont pas désiré poursuivre le projet lors des vagues suivantes et un recrutement de nouveaux enquêteurs pour palier le départ de certains enquêteurs est opéré à chaque nouvelle vague. Ces nouveaux enquêteurs ont suivi une première formation (une demi-journée), qui avait pour but de les sensibiliser au métier d'agent-enquêteur. Durant cette session, les formateurs ont abordé les points suivants :

- rôle et place de l'enquêteur dans l'ensemble du processus d'enquête, depuis la définition de la problématique d'enquête jusqu'aux analyses de données ;
- prise de contact avec l'interviewé au travers de jeux de rôle ;
- échange d'expériences entre agents-enquêteurs expérimentés et novices ;
- évocation de l'enquête EU-SILC sans toutefois présenter le contenu détaillé l'enquête.

Les enquêteurs ayant participé, les vagues précédentes au projet, ont été dispensés de cette formation.

Dans un deuxième temps (une demi-journée), l'ensemble des enquêteurs ont suivi une formation dont l'objectif était l'explication du contenu de l'enquête et des documents annexes au questionnaire d'enquête.

- **Des renseignements sur les études, telles que les nouveaux entretiens, les études de validation, ou les expériences sur des échantillons fragmentés, si disponibles**

Non applicable

- **Les résultats de modèles, par exemple pour évaluer les répercussions de l'utilisation d'une année fiscale au lieu d'une année civile, si disponibles**

Non applicable

2.3.2.2. Erreurs de traitement

- **Une description des contrôles de saisie, de codification et de correction des données. Les principales erreurs détectées lors du processus ultérieur à la collecte des données,**

L'enquête s'est déroulée en face-à-face selon la méthode PAPI (papier/crayon). Pour lever d'éventuelles erreurs et incohérences, plusieurs contrôles sont prévus. Dès la réception des enquêtes, les gestionnaires de l'enquête contrôlent, en présence des enquêteurs, les données collectées. A cette occasion, il est éventuellement demandé aux enquêteurs de contacter à nouveau les ménages pour repréciser une information. Dans une deuxième phase, certaines données de l'enquête sont codifiées (nationalité, code NACE, code ISCO-88). Dans une troisième phase, les données sont saisies. Le programme de saisie comporte certains contrôles visant à alerter l'agent de saisie d'erreurs ou d'incohérences dans les données. Parmi les contrôles, citons par exemple ceux des sauts et des renvois.

Malgré les contrôles insérés dans le programme de saisie, d'autres tests sont effectués après la phase de saisie. Ces tests visent essentiellement à repérer les valeurs extrêmes, particulièrement en matière de revenus. Par ailleurs, dans la mesure où le Luxembourg a opté pour un panel à long terme et que l'année 2007 correspond à la quatrième vague du panel, une batterie de tests « longitudinaux » ont été mis en place afin de contrôler la cohérence des informations d'une année sur l'autre. Bien que « longitudinaux », ces tests améliorent évidemment la qualité des données transversales.

Enfin, en dernier lieu, ce sont les programmes de contrôle créés par Eurostat qui permettent, le cas échéant, de détecter les incohérences encore présentes dans la base de données.

- **Le taux des échecs de correction pour les variables du revenu.**

Nous n'avons pas constaté d'échecs dus à des erreurs de traitement pour les variables du revenu. L'ensemble des revenus a été imputé.

Certains revenus sont toutefois plus difficiles à imputer que d'autres car trop peu d'éléments sont disponibles pour mener correctement ces imputations. Il s'agit principalement des revenus des indépendants, des revenus mobiliers et des revenus immobiliers.

2.3.3. Erreurs de non-réponse

2.3.3.1. Taille de l'échantillon obtenu:

— nombre de ménages pour lesquels un entretien est accepté pour la base de données :

3 885 ménages

— nombre de personnes âgées de 16 ans et plus dans les ménages dont l'entretien est accepté pour la base de données, pour lesquelles l'entretien personnel est achevé :

7 913 personnes

2.3.3.2. Non-réponse des unités

— **taux de non-réponse des ménages (NRh) :**

$$NRh = [1 - (Ra * Rh)] * 100$$

Ra = Nombre d'adresses contactées avec succès / nombre d'adresses sélectionnées valables

$$Ra = \sum [DB120=11] / \sum [DB120=toutes] - \sum [DB120=23]$$

Rh = Nombre d'entretiens acceptés pour la base de données / nombre de ménages éligibles aux adresses contactées

$$Rh = \sum [DB135=1] / \sum [DB130=tous]$$

$$Ra = 5285/(6007-501)=0,96$$

$$Rh=3885/5285=0,735$$

$$\boxed{NRh=29,44\%}$$

— **taux de non-réponse individuelle (NRp) :**

$$NRp=[1- (Rp)] * 100$$

Rp= Nombre d'entretiens individuels complétés / nombre d'individus éligibles dont l'entretien a été accepté pour la base de données

$$Rp = \sum [RB250=11+12+13] / \sum [RB245=1+2+3]$$

$$Rp = 7913/7913=1$$

$$\boxed{NRp=0\%}$$

— **taux global de non-réponse individuelle (*NRp) :**

$$*NRp=[1- (Ra*Rh*Rp)] * 100$$

$$\boxed{*NRp=29.44\%}$$

Non –réponse des unités par type d'échantillons

	Ensemble des unités	Unités initiales enquêtées en vague 4	Unités initiales du nouveau sous-échantillon
taux de non-réponse des ménages (NRh)	29,44%	13,20%	68,40%
taux de non-réponse individuelle (NRp)	0%	0%	0%
taux global de non-réponse individuelle (*NRp)	29,44%	13,20%	68,40%

2.3.3.3. *La ventilation des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total*

Tableau 1. Répartition des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (total)

	Nombre	Pourcentage
Total (DB120=11 à 23)	6007	100
Adresse contactée (DB120=11)	5285	88,0
Adresse non-contactée (DB120=21 à 23)	722	12,0
Total des adresses non-contactées (DB120=21 à 23)	722	100
Impossible de localiser l'adresse (DB120=21)	219	30,3
Impossible d'accéder à l'adresse (DB120=22)	2	0,3
Adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée ou adresse ne correspondant pas à un lieu de résidence principale (DB120=23)	501	69,4

Tableau 2. Répartition des adresses contactées selon le «résultat du questionnaire “ménage”» et l'«acceptation de l'entretien» (total)

	Nombre	Pourcentage
Total	5285	100
Questionnaire rempli (DB130=11)	3885	73,5
Questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	1400	26,5
Total questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	1400	100
Refus de coopérer (DB130=21)	766	54,7
L'ensemble du ménage est absent pour la durée des travaux sur le terrain (DB130=22)	554	39,6
Ménage incapable de répondre (maladie, autres incapacités, etc.) (DB130=23)	33	2,4
Autres raisons	47	3,3
Acceptation de l'entretien (DB135=1+2)	3885	100
Entretien accepté pour la base données (DB135=1)	3885	100
Entretien rejeté (DB135=2)	0	0

Pour rappel, le Luxembourg n'a pas choisi un panel rotatif mais un panel à long terme. Par conséquent, la répartition pour chaque groupe de rotation n'a pas lieu d'être.

Néanmoins, du fait d'un turn-over important de la population, un sous-échantillon supplémentaire de personnes affiliées récemment auprès du système de Sécurité Sociale national est tiré chaque année afin de conserver la représentativité transversale.

Les tableaux qui suivent présentent la répartition des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» et la répartition des adresses contactées selon le «résultat du questionnaire “ménage”» et l'«acceptation de l'entretien» par type d'échantillons.

Tableau 3. Répartition des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» par type d'échantillons

	Unités initiales enquêtées en vague		Unités initiales du nouveau sous-échantillon	
	Nombre	%	Nombre	%
Total (DB120=11 à 23)	4007	100	2000	100
Adresse contactée (DB120=11)	3868	96,5	1417	70,8
Adresse non-contactée (DB120=21 à 23)	139	3,5	583	29,2
Total des adresses non-contactées (DB120=21 à 23)	139	100	583	100
Impossible de localiser l'adresse (DB120=21)	18	12,9	201	34,5
Impossible d'accéder à l'adresse (DB120=22)	0	0	2	0,3
Adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée ou adresse ne correspondant pas à un lieu de résidence principale (DB120=23)	121	87,1	380	65,2

Tableau 4. Répartition des adresses contactées selon le «résultat du questionnaire “ménage”» et l'«acceptation de l'entretien» par type d'échantillons

	Unités initiales enquêtées en vague 4		Unités initiales du nouveau sous-échantillon	
	Nombre	%	Nombre	%
Total	3868	100	1417	100
Questionnaire rempli (DB130=11)	3373	87,2	512	36,1
Questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	495	12,8	905	63,9
Total questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	495	100	905	100
Refus de coopérer (DB130=21)	355	71,7	411	45,4
L'ensemble du ménage est absent pour la durée des travaux sur le terrain (DB130=22)	97	19,6	457	50,5
Ménage incapable de répondre (maladie, autres incapacités,etc.) (DB130=23)	17	3,4	16	1,8
Autres raisons	26	5,3	21	2,3
Acceptation de l'entretien (DB135=1+2)	3373	100	512	100
Entretien accepté pour la base données (DB135=1)	3373	100	512	100
Entretien rejeté (DB135=2)	0	0	0	0

2.3.3.4. La ventilation des unités remplacées (le cas échéant) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total

SANS OBJET

2.3.3.5. Non-réponse à certaines questions

	% des ménages ayant perçu un montant	% des ménages pour lesquels des informations sont manquantes (avant imputation)	% des ménages pour lesquels des informations sont partielles (avant imputation)
Revenu total brut du ménage (HY010)	100.0	2.5	49.1
Revenu total disponible du ménage (HY020)	100.0	0.2	99.2
Revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie (HY022)	99.7	0.3	99.4
Revenu total disponible du ménage y compris allocation de vieillesse ou pension de survie (HY023)	99.7	0.2	99.4
Composantes nettes du revenu au niveau des ménages			
Loyer imputé (HY030N)	Cf. HY030G		
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040N)	Cf. HY040G		
Allocations familles/enfants (HY050N)	44.7	1.1	2.1
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060N)	7.4	0.3	0.7
Aides au logement (HY070N)	5.1	100	0
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080N)	Cf. HY080G		
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090N)	Cf. HY090G		
Remboursement des intérêts hypothécaires (HY100N)	Cf. HY100G		
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110N)	0.6	0	0
Impôts réguliers sur la fortune (HY120N)	Cf. HY120G		
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130N)	Cf. HY130G		
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140N)	Cf. HY140G		
Remboursement/encaissements liés à des ajustements d'impôt (HY145N)	32,2	9.0	0.3
Composantes brutes du revenu au niveau des ménages			
Loyer imputé (HY030G)	66.6	100	0
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040G)	10.9	7.3	0
Allocations familles/enfants (HY050G)	44.7	1.1	3.9
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060G)	7.4	0.3	33.0
Aides au logement (HY070G)	5.1	100	0
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080G)	4.2	4.3	0
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090G)	46.8	35.6	0.4
Remboursement des intérêts hypothécaires (HY100G)	31.6	100	0
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110G)	0.6	0	66.7
Impôts réguliers sur la fortune (HY120G)	2.9	39.5	0
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130G)	13.8	2.0	0
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140G)	99.4	12.8	86.9

	% de personnes de 16 ans et plus ayant perçu un montant	% de personnes pour lesquelles des informations sont manquantes (avant imputation)	% de personnes pour lesquelles des informations sont partielles (avant imputation)
Revenu personnel net au niveau des composantes			
Salaire net en espèces ou revenu assimilé (PY010N)	57,7	8.5	5.5
Rémunération nette non versée en espèces (PY020N)	Cf. PY020G		
Voiture de fonction (PY021N)			
Cotisations sociales employeur (PY030N)	Cf. PY030G		
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035N)	Cf. PY035G		
Bénéfices ou pertes nets en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050N)	Cf. PY050G		
Valeurs des biens produits pour consommation propre (PY070N)	Cf. PY070G		
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080N)	0.1	33.3	0
Allocations de chômage (PY090N)	4.1	7.9	25.6
Allocations de vieillesse (PY100N)	14.6	9.1	3.0
Allocations de survie (PY110N)	5.1	8.7	1.0
Indemnités de maladie (PY120N)	0.5	13.9	0
Pensions d'invalidité (PY130N)	3.5	4.6	0.7
Allocations d'éducation (PY140N)	1.2	7.4	0
Revenu personnel brut au niveau des composantes			
Salaire brut en espèces ou revenu assimilé (PY010G)	57.7	5.3	15.2
Rémunération brute non versée en espèces (PY020G)	6.3	17.0	0
Voiture de fonction (PY021G)	3.5	100	
Cotisations sociales employeur (PY030G)	61.0	100	
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035G)	13.3	6.0	0
Bénéfices ou pertes bruts en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050G)	5.0	46.3	0.2
Valeurs des biens produits pour consommation propre (PY070G)	1.6	1.5	0
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080G)	0.1	50	0
Allocations de chômage (PY090G)	4.1	7.9	25.6
Allocations de vieillesse (PY100G)	14.6	7.1	29.4
Allocations de survie (PY110G)	5.1	8.2	30.7
Indemnités de maladie (PY120G)	0.5	11.1	8.3
Pensions d'invalidité (PY130G)	3.5	3.4	26.4
Allocations d'éducation (PY140G)	1.2	7.4	0

2.3.3.6. Nombre total des non-réponses à certaines questions et des observations dans l'échantillon au niveau de l'unité portant sur les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant).

Tous les revenus permettant de calculer le revenu disponible équivalent ont été imputés dans le cas de non-réponses, par conséquent, il n'y a pas de non-réponses.

2.4. Mode de collecte des données

Pour les États membres utilisant un échantillon d'adresses/de ménages, la ventilation des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» (RB250) et le «type d'entretien» (RB260) sera fournie, pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.

Pour les États membres utilisant un échantillon de personnes, la ventilation de la catégorie «répondant sélectionné», la ventilation des «membres du ménage âgés de 16 ans et plus», et la ventilation de la catégorie «répondant non sélectionné» selon le «statut des données» (RB250) et le «type d'entretien» (RB260) seront fournies, pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.

Tableau 1. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» (RB250)

	Total	RB250 =11	RB250 =12	RB250 =13	RB250 =21	RB250 =22	RB250 =23	RB250 =31	RB250 =32	RB250 =33
Total	7913	7913	0	0	0	0	0	0	0	0
%	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 2. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «type d'entretien» (RB260)

	Total	RB260=1	RB260=2	RB260=3	RB260=4	RB260=5	Missing
Total	7913	6083	0	0	0	1830	0
%	100	76,9	0	0	0	23,1	0

Pour rappel, le Luxembourg n'a pas choisi un panel rotatif mais un panel à long terme. Par conséquent, la répartition pour chaque groupe de rotation n'a pas lieu d'être.

Néanmoins, du fait d'un turn-over important de la population, un sous-échantillon supplémentaire de personnes affiliées récemment auprès du système de Sécurité Sociale national est tiré chaque année afin de conserver la représentativité transversale.

Les tableaux qui suivent présentent la répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» et la répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «type d'entretien» par type d'échantillons.

Tableau 3. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» (RB250) par type d'échantillons

		Total	RB250 =11	RB250 =12	RB250 =13	RB250 =21	RB250 =22	RB250 =23	RB250 =31	RB250 =32	RB250 =33
Unités initiales enquêtées en vague 4	Total	6930	6930	0	0	0	0	0	0	0	0
	%	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Unités initiales du nouveau sous-échantillon	Total	983	983	0	0	0	0	0	0	0	0
	%	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 4. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «type d'entretien» (RB260) par type d'échantillons

		Total	RB260=1	RB260=2	RB260=3	RB260=4	RB260=5	Missing
Unités initiales enquêtées en vague 4	Total	6930	5304	0	0	0	1626	0
	%	100	76,5	0	0	0	23,5	0
Unités initiales du nouveau sous-échantillon	Total	983	77,9	0	0	0	204	0
	%	100	79,2	0	0	0	20,8	0

2.5. Durée de l'entretien

La durée moyenne de l'entretien s'élève à 67 minutes.

Cette durée moyenne a été calculée en sommant la durée des entretiens « ménages » et la durée des entretiens « individuels » puis en divisant cette somme par le nombre d'entretiens « ménages » acceptés pour la base de données.

Tableau 1. Répartition de la durée de l'interview (en minutes) selon le nombre d'entretiens « individuels »

Nombre d'entretiens « individuels »	Durée totale de l'entretien	Durée de l'entretien « ménage »	Durée des entretiens « individuels »
1	41	18	23
2	61	19	42
3	76	20	56
4	92	20	72
5 et plus	108	23	85
Total	67	19	47

3. COMPARABILITÉ

3.1. Concepts et définitions de base

Les concepts nationaux utilisés, les différences entre les concepts nationaux et les concepts types des statistiques EU-SILC, et une évaluation, si disponible, des répercussions des différences mentionnées seront communiqués pour les domaines suivants:

- **la population de référence,**

Il n'y a pas de différence fondamentale entre le concept national et le concept type des statistiques EU-SILC (cf. 2.3.1). En termes de répercussion, les effets devraient être tout à fait négligeables.

- **la définition du ménage privé,**

Même définition que le concept EU-SILC

- **l'appartenance au ménage,**

Même définition que le concept EU-SILC

- **la ou les période(s) de référence du revenu utilisée(s),**

Les revenus collectés correspondent à ceux perçus entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2006.

- **les périodes utilisées pour les impôts sur le revenu et les cotisations sociales,**

Les impôts et les cotisations sociales collectées sont ceux versés durant l'année 2006. Par conséquent, ils ne correspondent pas obligatoirement aux revenus perçus en 2006. Par contre, lorsque ces données ont fait l'objet d'imputations, les calculs ont été opérés par rapport aux revenus de l'année 2006.

- **la période de référence pour les impôts sur la fortune**

Les impôts sur la fortune sont ceux versés durant l'année 2006.

- **l'écart entre la période de référence du revenu et les variables actuelles**

Dans la mesure où l'enquête sur le terrain s'est déroulée de janvier 2007 à juillet 2007, mais que la plupart des enquêtes étaient achevées en juin 2007 (99% des enquêtes), l'écart entre la période de référence du revenu et les variables actuelles s'étend de 1 mois à 6 mois.

- **la durée totale de la collecte de données pour l'échantillon**

7 mois : de janvier 2007 à août 2007.

Répartition des enquêtes selon le mois où elles se sont déroulées

Mois	J	F	M	A	M	J	J	Total
Nombre d'enquêtes	660	1018	1017	494	432	222	42	3885
%	17,0	26,2	26,2	12,7	11,1	5,7	1,1	100,0

- **des informations générales sur l'activité professionnelle durant la période de référence**

Les informations générales sur l'activité professionnelle durant la période de référence de revenu sont assez élémentaires. Elles indiquent uniquement, pour chaque mois, si la personne était salariée (temps plein) ou indépendante (temps partiel).

3.2. Composantes du revenu

3.2.1. Les différences entre les définitions nationales et les définitions types des statistiques EU-SILC, et une évaluation, si disponible, des répercussions des différences mentionnées seront communiquées pour les variables cibles suivantes:

- revenu total brut du ménage,
- revenu total disponible du ménage,
- revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie,
- revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux y compris allocation de vieillesse ou pension de survie,
- loyer imputé (1),
- revenu tiré de la location d'une propriété ou de terres,
- allocations famille/enfants,
- dépenses liées à l'exclusion sociale non classées ailleurs,
- aides au logement,
- transferts interménages perçus régulièrement en espèces,
- intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des entreprises individuelles,
- paiements d'intérêts hypothécaires (1),
- revenus perçus par les personnes de moins de 16 ans,
- impôts réguliers sur la fortune,
- transferts interménages versés régulièrement en espèces,
- impôt sur le revenu et cotisations sociales,
- remboursements/encaissements liés à des ajustements d'impôt,
- salaire ou revenu assimilé,
- revenu en nature (2),
- cotisations sociales des employeurs (3),
- bénéfice en espèces ou pertes de trésorerie en rapport avec une activité indépendante (y compris honoraires),
- valeur des biens produits pour la consommation propre (1),
- indemnités de chômage,
- allocations de vieillesse,
- allocations de survie,
- indemnités de maladie,
- pensions d'invalidité,
- allocations d'études,
- rémunération mensuelle brute des salariés (4).

Nous avons utilisé les définitions types des statistiques EU-SILC.

3.2.2. La source ou la procédure utilisée pour la collecte des variables du revenu

Interview en face-à-face

3.2.3. La forme sous laquelle ont été obtenues les variables du revenu au niveau des composantes (par exemple brutes, nettes d'impôts sur le revenu à la source et de cotisations sociales, nettes d'impôts sur le revenu à la source, nettes de cotisations sociales)

Les variables du revenu ont été collectées au niveau du brut (avant impôts et cotisations sociales) et au niveau du net (après impôts à la source et cotisations sociales).

Dans la mesure où l'assiette fiscale est composée par l'ensemble des revenus soumis à impôt, il est difficile de collecter un revenu net au niveau des composantes. Il s'agit donc ici d'une proxy du net.

3.2.4. La méthode utilisée pour obtenir les variables cibles du revenu sous la forme requise (c'est-à-dire en tant que valeur brute)

Collecte des revenus bruts au niveau des composantes.

4. COHÉRENCE

4.1. Comparaison des variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu pour chaque «composante du revenu» avec des sources extérieures

Une comparaison avec des sources extérieures de toutes les variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu pour chaque «composante du revenu» sera fournie, lorsque les États membres concernés estiment que ces données extérieures sont suffisamment fiables.

La conjonction de deux phénomènes -le poids des travailleurs frontaliers et le poids des fonctionnaires internationaux dans la population active- n'autorise pas une comparaison des variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu avec des sources extérieures.

Les sources extérieures excluent la plupart du temps les fonctionnaires internationaux et incluent les travailleurs frontaliers. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de sources extérieures qui correspondent à la population de référence.